Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/02/2024 - 598 - 2012 B 00770 - 753 723 147 - ABEILLE SERVICES

ABEILLE SERVICES

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
15 FEV. 2024
SALON-DE-PROVENCE

Bilan simplifié

État exprimé en €

ACTIF			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 Brut		Amortis.		Net	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012			
		- Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles		028		030			
	Immobilisations financières (1)		040		042			
	Total I (5)		044	0,00	048	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052			
	STOCKS Marchandises		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) :	- Clients et comptes rattachés	068		070			400,00
		- Autres (3)	072	4 570,48	074		4 570,48	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	494,65	086		494,65	2 677,69
	Charges constatées d'avance		092		094			
	Total II		096	5 065,13	098	0,00	5 065,13	3 077,69
Total général (I+II)			110	5 065,13	112	0,00	5 065,13	3 077,69

PASSIF			01/01/2022 - 31/12/2022 Net		01/01/2021 - 31/12/2021 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	1 000,00	1 000,00
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées		130		
	Autres réserves		132		
	Report à nouveau		134	1 708,04	855,12
	Résultat de l'exercice		136	1 137,88	852,92
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142	3 845,92	2 708,04
Provisions pour risques et charges		Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	857,01	12,50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	51,74	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)		172	310,46	357,15
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176	1 219,21	369,65
		Total général (I+II+III)	180	5 065,13	3 077,69

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Donts dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 543,48		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Certifié Conforme.

ABEILLE SERVICES

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

					Du 01/01/2022 Au 31/12/2022		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		209		210		
	Production vendue : - Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	Production vendue : - Services		217		218	5 000,00	7 033,33
	Production stockée				222		
	Production immobilisée				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	5 000,00	7 033,33
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				234	29,60	
	Variation de stock (marchandises)				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)				240		
	Autres charges externes				242	3 476,81	5 806,47
	Impôts, taxes et versements assimilés				244	227,71	51,94
	Rémunérations du personnel				250		
	Charges sociales				252		
	Dotations aux amortissements				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262		
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	3 734,12	5 858,41
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION					270	1 265,88	1 174,92
Produits et charges diver	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	347	(VI)	300		
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles	348				
	Impôts sur les bénéfices			(VII)	306	128,00	322,00
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	1 137,88	852,92
B- RÉSULTAT FISCAL					312	1 137,88	314 852,92
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles*				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	0,00		330
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone france urbaine (44 octies et octies	987		Zones restructuration de 127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies) 138
	Divers do ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière de déficit 346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Perte col. 2	352	1 137,88 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)				356		
	Déficit antérieurs reportables* : ..... dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	1 137,88 372
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	380		n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel*:	376		Dont apprentis	handicapés	Effectif affecté à l'activité artisanale 861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises*:	399			

Certifié Conforme

Annexe comptable au bilan de l'exercice 2022

Identification de la société

Dénomination sociale : ABEILLE SERVICES

Adresse : 15 RUE GEORGES CLEMENCEAU, 13640 LA ROQUE D ANTHERON

SASU au capital de 1.000 euros

RCS SALON DE PROVENCE
SIRET 753 723 147 00033

Activité(s) exercée(s)

SERVICES A LA PERSONNE

Exercice

Exercice ouvert le : 01/01/2022
Et clôturé le : 31/12/2022
Durée : 12 mois

Méthodes comptables appliquées

Postes		Méthode d'évaluation ou de calcul (1)
Coût d'entrée des immobilisations	**Incorporelles/Corporelles.** **Financières**	Frais d'acquisition : Immobilisations Frais d'acquisition : Immobilisations
Amortissements des immobilisations corporelles		Amortissement linéaire
Evaluation des stocks		□ Coût moyen unitaire pondéré
Contrats à long terme et travaux en cours		□ Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement
Engagements de retraite et indemnités assimilées		□ Provisions au passif

Immobilisations

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immos incorporelles				
Total immobilisations incorporelles (I)				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériels et outillages industriels				
Installations gén., agencements divers				
Matériels de transport				
Autres immos corporelles				
Total immobilisations corporelles (II)				
Immobilisations financières (III)				
Total général (I) + (II) + (III)				

Amortissements

Amortissements	Durée (1)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immos incorporelles					
Total immobilisations incorporelles (I)					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériels et outillages industriels					
Installations gén., agencements divers					
Matériels de transport					
Autres immos corporelles					
Total immobilisations corporelles (II)					
Immobilisations financières (III)					
Total général (I) + (II) + (III)					

(1) Durée exprimée en nombre d'années. Indiquer, le cas échéant, la fourchette des durées retenues

Dépréciations

Amortissements	Montant à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés				
Autres actifs				
Total Général				

Provisions

Provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques (1)				
Autres provisions (1)				

(a) Ces rubriques doivent être développées dans la mesure où celles-ci sont d'une importance particulièrement significative

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant			
Charges constatées d'avance			

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilés				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				

Détails des dettes :

- *Emprunts : Prêt garanti par l'Etat (PGE) : 9 000 €*
- *Comptes courants associés : 1 299 €*
- *Solde TVA 2019 : 2 864 €*

Etat des engagements financiers

Nature de l'engagement[1]	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	
Retraites et indemnités assimilées	
Sûretés reçues[2]	
Sûretés données[2]	
Effets de commerces escomptés non échus, cessions de créances Dailly, affacturage	

Autres opérations non inscrites au bilan

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial
Contrat de location longue durée	
Etc.	

Consultation du compte fiscal
753 723 147 SASU ABEILLE SERVICES
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)
IS

Imprimé 2065 du 09/05/2023

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	
adresse du siège social	760 chemin du luberon 13840 ROGNES FRANCE
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : :	
Adresse de messagerie	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC	
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément	-
Visa : CGA		Viseur conventionné	

Certifié conforme

Imprimé 2065 du 09/05/2023

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	
Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies					
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

Imprimé 2065BIS du 09/05/2023

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant | X

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.			
- Payées par la société elle-même		(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres		(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Rembour-sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées à		0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et	

perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Imprimé 2033A du 09/05/2023

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N		
			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028		030	
Immobilisations financières (1)		040		042	
	Total I (5)	044		048	
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070	
	Autres (3)	072	2 567	074	2 567
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	494	086	494
Charges constatées d'avance		092		094	
	Total II	096	3 061	098	3 061
	Total général (I + II)	110	3 061	112	3 061

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	1 000
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	) 132	
Report à nouveau		134	1 708
Résultat de l'exercice		136	1 138
Subventions d'investissement		137	
Provisions réglementées		140	
	Total I	142	3 846
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	52
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	) 172	310
Produits constatés d'avance		174	
	Total III	176	1 219
	Total général (I + II + III)	180	5 065

Renvois						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195

Certifié conforme

(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Certifié Conforme

Imprimé 2033B du 09/05/2023

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	5 000
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	5 000
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	30
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	3 477
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243	)		244	228
Rémunérations du personnel					250	
Charges sociales					252	
Dotations aux amortissements					254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	3 735
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 265
Produits et charges divers						
Produits financiers				(III)	280	
Produits exceptionnels				(IV)	290	
Charges financières				(V)	294	
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI)	300	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306	128
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	1 137



B - RÉSULTAT FISCAL							1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2							312	1 137	314	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles							316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318			
Provisions non déductibles							322			
Impôts et taxes non déductibles							324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997	
Déductions										
Entreprise nouvelle (44 sexies)					986					
Zone franche urbaine (44 octies A)					987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)					127					
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)					138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)					981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)					989				342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					991					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992					
Investissements outre-mer					344					
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)					345					
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)					993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 137	354	
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 137	372	

Certifié conforme

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 09/05/2023

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant X

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490		492		494		496			

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL	570		572		574		576		

Certifié Conforme

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584

Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579	

Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Certifié Conforme

Imprimé 2033D du 09/05/2023

2033D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	1 411
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	1 411
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	0

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033E du 09/05/2023

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	5 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	5 000

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	30
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	1 677
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	1 800
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	3 507

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	1 493

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du		au	
Date de cessation			186	

Certifié Conforme

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 09/05/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					2033F
				Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre et Nom patronymique	madame Le Maure Cristelle						
Nom marital	BARD	% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100		
Date de naissance	11/01/1977	N° Département	13100	Commune	aix en provence	Pays	france
Adresse (N°, type et libellé voie)	760 chemin du luberon						
Code Postal	13840	Commune	rognes	Pays	france		

Imprimé 2033G du 09/05/2023

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie enFrance)		% de détention			
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059H du 09/05/2023

2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Formulaire néant	X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si sociétéétablie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Certifié Conforme

Imprimé 2059I du 09/05/2023

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Formulaire néant	X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	



Imprimé 2069RCI du 09/05/2023

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE	2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile	
Néant	X
PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte — 1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail — 3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés — 5	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS
(Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

ABEILLE SERVICES

Société par Actions Simplifiées au Capital de 1 000 Euros

Quartier Pie Fouquet – 760 chemin du Luberon – 13840 ROGNES.
SIRET : 753 723 147 00025
Tel : 06.06.75.75.55

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE ORDINAIRE DECISSIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 5 JUIN 2023

Je soussignée Cristelle BARD, agissant en qualité de présidente et seul associé de la SASU Abeille Services, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes
- Affectation du résultat.

Résolution 1 – Approbation des comptes
L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 – affectation du résultat
L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 1137,00€ (mille cent trente-sept euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- La somme de 1137,00 € (mille cent trente-sept euros) est affectée à la reconstitution des capitaux propres de la société.

Les capitaux propres étant intégralement reconstitués (trois-milles huit cent quarante-six euros), la société peut poursuivre son activité.
La mention n°1809 du 02/03/2017 peut être enlevée de l'identification de la personne morale.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir de faire valoir ce que de droit.

Fait à Rognes, le 5 juin 2023.

Certifié conforme